

Pour rappel, cette attestation est requise en application de l'article 25 de l'AGW du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération.

Remarque : Une attestation devra être fournie pour chaque client final faisant partie d'une entité géographique et technique au sens de l'accord de branche ou pour chaque entreprise de transport de biens et/ou de personnes exploitant un réseau de voies de communication physiquement interconnectées (*dit client final assimilé*).

CADRE 1 - Entité géographique et technique (au sens accord de branche 2^{ème} génération 2014-2020) concernée ou entité du client final assimilé

Numéro de l'entité (numéro de référence du fichier SPW Energie)	
Nom de l'entité	
Numéro d'entreprise	
Adresse siège social	
Site d'exploitation	
Adresse site d'exploitation	

CADRE 2 - Données de fournitures :

Fournitures électriques effectuées pour le(s) client(s) final(s) indiqué(s) dans le tableau ci-dessous faisant partie de l'entité du cadre 1 pour la période concernée par la présente attestation :

Nom du fournisseur		
Client final	Code EAN du point d'accès	Fournitures effectuées En kWh
Total kWh		

Fait à : , le (*date*)

Signature et cachet du fournisseur

CADRE 3 - Section réservée au client final titulaire du point de raccordement et/ou par le ou les client(s) final(s) qui partage(nt) le point de raccordement

Je soussigné,(nom et prénom)
 (Fonction) :agissant comme mandataire du client final :

Nom du client final	
Raison sociale	
Adresse du siège social	

En référence à la convention signée avec la Région wallonne visant à améliorer l'efficacité énergétique :

Nom de la fédération	
Date de signature de la convention	
Durée de la convention	

concernant les fournitures d'électricité pour la période concernée par la présente attestation et délivrée par mon fournisseur au site d'exploitation mentionné au cadre 2 de la présente attestation, déclare sur l'honneur :

- A. CONCERNANT LE SITE D'EXPLOITATION MENTIONNE AU CADRE 2 (1 case à cocher)
- que les données qui ont été introduites dans ma déclaration de codes EAN ont été modifiées au cours du trimestre concerné par la présente attestation et ont fait l'objet d'une nouvelle déclaration auprès de la DGO4 (via le formulaire de déclaration de code EAN);
 - que les données qui ont été introduites dans ma déclaration de codes EAN n'ont pas été modifiées au cours du trimestre concerné par la présente attestation.
- B. CONCERNANT LES FOURNITURES D'ELECTRICITE MENTIONNEES AU CADRE 2 (1 case à cocher)
- que les fournitures mentionnées au cadre 2 ont été intégralement effectuées pour le site d'exploitation susmentionnée pour l'usage propre et exclusif de mon entreprise en tant que client final pour la période concernée par la présente attestation.
 - que les fournitures mentionnées au cadre 2 ont été affectées à plusieurs clients finals pour leur usage propre :
 - que les fournitures effectuées pour l'usage propre et exclusif de mon entreprise pour la période concernée par la présente attestation en tant que client final s'élèvent à kWh ;
 - que le solde des fournitures a été rétrocédé aux clients finals partageant l'accès du site d'exploitation avec leur(s) entreprise(s) :

Nom et raison sociale du client final auquel des fournitures d'électricité ont été rétrocédées	Fournitures rétrocédées pour le trimestre considéré(en kWh).

Fait à : , le (date)
 Signature et cachet du client final titulaire du point d'accès:

CADRE 4 - Section réservée aux clients finals partageant le point d'accès du site d'exploitation avec le client final titulaire du point d'accès et ayant conclu une convention avec le SPW visant à améliorer leur efficacité énergétique

Je soussigné,(nom et prénom)
(Fonction) :agissant comme mandataire du client final :

Nom du client final	
Raison sociale	
Adresse du siège social	

en référence à la convention signée avec le Service Public de Wallonie visant à améliorer l'efficacité énergétique :

Nom de la fédération	
Date de signature de la convention	
Durée de la convention	

déclare sur l'honneur que mon entreprise partage le point d'accès du siège d'exploitation repris au CADRE 2 et que celle-ci dispose ainsi d'un site d'exploitation qui lui est propre avec un périmètre lié à son accord de branche et dont la désignation est la suivante :

cadre 4.1

Numéro de l'entité	
Nom de l'entité	
Adresse site d'exploitation	
Adresse siège social	

Concernant les fournitures d'électricité effectuées pendant la période concernée par la présente attestation au site d'exploitation mentionné au CADRE 2 de la présente attestation, en alimentation partagée avec le client final titulaire du point d'accès mentionné au CADRE 3 de la présente attestation,

Je déclare sur l'honneur :

A. CONCERNANT LE SIEGE D'EXPLOITATION MENTIONNE AU CADRE 4.1. (1 case à cocher)

- que les données qui ont été introduites dans ma déclaration de codes EAN auprès de l'Administration ont été modifiées au cours du trimestre concerné par la présente attestation et a l'objet d'une nouvelle demande auprès de la DGO4;
- que les données qui ont été introduites dans ma demande ma déclaration de code EAN auprès de l'Administration n'a pas été modifiée au cours du trimestre concerné par la présente attestation.

B. CONCERNANT LES FOURNITURES D'ELECTRICITE AU SITE D'EXPLOITATION MENTIONNE AU CADRE 4.1.

que les quantités d'électricité rétrocédées au site d'exploitation correspondant à mon entreprise pour la période concernée par la présente attestation, s'élèvent à

.....kWh ;
et l'ont été pour l'usage propre et exclusif de mon entreprise en tant que client final.

Fait à : , le (date)

Signature et cachet du client final partageant le point d'accès avec le client final titulaire :